



Syndicat des Personnels  
du Réseau International du Ministère  
de l'Économie, des Finances et de la  
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 31 octobre 2023**

### **Presse – Actualités**

- [Retraites complémentaires, pneus neige obligatoires, taux d'usure... Ce qui change au 1er novembre 2023 – Le Figaro](#)
- [Comment la France et les Etats-Unis mènent la bataille de l'attractivité - Challenges](#)
- [La Chine forme des ingénieurs partout dans le monde - Challenges](#)
- [Commerce : l'Australie claque la porte des négociations avec l'Union européenne – Les Echos](#)
- [Budget 2024 : la majorité assure avoir trouvé 1 milliard d'économies supplémentaires - Les Echos](#)
- [Pourquoi réduire la dette publique sera très difficile dans la zone euro – Les Echos](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## **Retraites complémentaires, pneus neige obligatoires, taux d'usure... Ce qui change au 1er novembre 2023 – Le Figaro**

L'hiver approche. Et comme à son habitude, le mois de novembre survient avec son lot d'évolutions et innovations économiques. *Le Figaro* fait le point :

### **Revalorisation des retraites complémentaires**

C'est le changement majeur à venir. Les pensions complémentaires du privé seront revalorisées de 4,9%, grâce à l'accord trouvé début octobre entre les organisations syndicales et patronales gestionnaires du régime Agirc-Arrco. Cette hausse correspond au niveau de l'inflation estimée par l'Insee pour l'année 2023.

13 millions de salariés du privé seront concernés par la mesure. Ce qui représente «*un engagement pour le régime de près de cinq milliards d'euros par an* » fait savoir l'Agirc-Arrco. De son côté, la revalorisation des pensions de retraite de base, qui interviendra en janvier, devrait pour sa part s'élever à 5,2%, comme l'a déjà annoncé le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire.

### **Mise en place de l'index senior**

Fruit de la réforme des retraites adoptée au printemps, l'index senior entre désormais en vigueur. Il sera obligatoire à compter du 1er novembre pour les entreprises de plus de 1000 salariés. Celles de plus de 300 salariés ont jusqu'au 1er juillet 2024 pour se mettre en conformité. Cet outil doit permettre d'employer davantage de personnes de plus de 55 ans. Les sociétés manquant à la règle devront payer une pénalité pouvant atteindre 1% de la masse salariale.

### **Prime exceptionnelle des fonctionnaires**

«*Engagement pris, engagement tenu*» a pris soin de souligner le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas Guerini sur X (ex-Twitter) mercredi. Il s'agissait en outre de rassurer les fonctionnaires qui s'impatientaient de l'entrée en vigueur de cette mesure annoncée le 12 juin dernier.

Et pour cause, ce sont environ 2 millions d'agents de l'État et hospitaliers, ainsi que certains militaires, qui s'apprêtent à percevoir une prime exceptionnelle allant de 300 à 800 €. Dans un contexte d'inflation persistante, cette prime de pouvoir d'achat concernera les agents de l'État et de la fonction publique hospitalière «*dont la rémunération est en dessous de 3250 euros brut*» rappelle Stanislas Guerini. Dans son communiqué, le ministère souligne que le versement de cette prime intervient après «*l'augmentation historique du point d'indice de 3,5% en juillet 2022, puis*

*celle de 1,5 % en juillet 2023 complétée à la même date par l'attribution jusqu'à 9 points sur l'ensemble des 'bas de grilles'». Une nouvelle revalorisation est prévue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, sous forme de gain de points d'ancienneté, pour l'ensemble des fonctionnaires.*

### **Taux d'usure**

Le taux d'usure applicable au 1er novembre sera de 5,91% pour les prêts de 20 ans et plus. Un taux qui augmente de manière plus limitée que les mois précédents.

Pour rappel, le taux d'usure est le taux maximal auquel une banque a le droit de vous prêter de l'argent. Il doit prendre en compte à la fois le taux du crédit mais aussi celui de l'assurance emprunteur et les frais de dossier.

Au 1er janvier 2023, de nouveaux taux d'usures ont été définis en fonction des calculs effectués par la Banque de France au regard des statistiques du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Toutefois, depuis le 1er février 2023, et ce jusqu'en 2024, le taux d'usure est recalculé tous les mois par la Banque de France.

### **Début de la trêve hivernale**

Comme chaque année, la trêve hivernale revient du mercredi 1er novembre 2023 au dimanche 31 mars 2024. Durant cette période, il est impossible d'expulser un locataire de son logement et toute expulsion se doit d'être reportée.

Le principe de la trêve hivernale a été étendu aux coupures de gaz et d'électricité, désormais interdites pendant cette période.

Des exceptions tout de même. La trêve ne s'applique pas aux personnes bénéficiant d'un relogement correspondant à leurs besoins familiaux. Elle ne s'applique pas non plus aux squatteurs occupant un domicile, qu'il s'agisse d'une résidence (principale ou secondaire), d'un garage ou encore un terrain.

### **Début du mois sans tabac**

Le mois sans tabac fait également son grand retour. Cette opération, désormais incontournable en novembre, encourage les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours et compte déjà plus de 108.000 inscrits sur le site officiel et 3.777 partenaires.

Vous pouvez vous enregistrer sur le site internet dédié ou sur l'application Tabac info service et être accompagné tout au long de ces semaines. Un numéro est également distribué - le 3989 - pour les intéressés souhaitant une consultation avec un professionnel de l'arrêt du tabac.

### **Pneus neige obligatoires**

Comme c'est le cas depuis trois ans, il sera obligatoire, entre le 1er novembre et le 31 mars, d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif Central,

Massif Jurassien, Pyrénées, Massif Vosgien). Au total 34 départements sont soumis à l'obligation.

L'objectif de cette réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Cette mesure permet également d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies. Toutefois, et pour la troisième année consécutive, il n'y aura pas de sanction en cas de contrôle et de manquement dans les équipements.

### **Mise en place de l'Audience de règlement amiable**

Pour « *faciliter* » et « *moderniser* » le règlement des conflits, l'Audience de Règlement Amiable (ARA) sera mise en place dès le 1er novembre 2023, rappelle service-public.fr. « *L'audience de règlement amiable a pour finalité la résolution amiable du différend entre les parties, par la confrontation équilibrée de leurs points de vue, l'évaluation de leurs besoins, positions et intérêts respectifs, ainsi que la compréhension des principes juridiques applicables au litige* », note le site de légifrance. Elle permet aux parties, à tout moment de la procédure et pour des droits dont elles ont la libre disposition, de se retrouver devant un juge pour régler amiablement tout ou partie de leur litige.

\* \* \*

## **Comment la France et les Etats-Unis mènent la bataille de l'attractivité - Challenges**

Alors que la France lance une campagne pour promouvoir la “marque France”, notamment aux Etats-Unis, les représentants américains sont pour leur part lancés dans une offensive de charme auprès des responsables économiques de l'Hexagone.



Le ministre du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Olivier Becht, se rend aux Etats-Unis en décembre pour promouvoir la "marque France".

AFP / MUMEN KHATIB

MBappé, Antoine Dupont et Thomas Pesquet volent au secours de l'attractivité économique de la France. Ces égéries sont en effet au cœur de la campagne en faveur de la "marque France" et du "Choose France", qui est lancée aujourd'hui 31 octobre par le chef de l'Etat et le gouvernement. A coups d'affichages dans les aéroports et les quartiers d'affaires internationaux ainsi que de publicités dans la presse économique étrangère, il s'agit de capitaliser sur la visibilité du pays après la coupe du monde de rugby et avant les jeux olympiques de 2024 pour amener les firmes du monde à produire davantage dans l'Hexagone. Le but est également de "promouvoir le rayonnement des produits français et stimuler leurs exportations", ainsi que l'expliquait le plan "Osez l'export" présenté le 31 août par le ministre du Commerce extérieur et de l'attractivité, Olivier Becht.

Cette idée d'une "marque France" n'est pas nouvelle et n'a pas, pour l'heure, porté chance à ses promoteurs. Il y a dix ans, sous François Hollande, pas moins de quatre ministres (dont Nicole Bricq au Commerce extérieur et Arnaud Montebourg pour le Redressement productif) avaient planché sur ce sujet, s'appuyant sur une armée de conseillers ad hoc, de Robert Zarader (cabinet Equancy à l'époque) à la créatrice de mode Agnès B. en passant par Clara Gaymard (General Electric France à ce moment-là). Rapport en juin 2013, conclusions définitives en novembre, sondages et des études de TNS Sofres: tout cela en vain puisque, début 2014, les vives oppositions entre Arnaud Montebourg et le chef du gouvernement, Jean-Marc Ayrault, avaient eu raison du projet.

Cette fois, le "nation branding", selon le terme consacré, semble mieux engagé, puisque les affichages font leur apparition dans cinq pays le 1<sup>er</sup> novembre: Allemagne, Inde, Canada, Emirats arabes unis et Etats-Unis.

Dans ce dernier pays, qui caracole avec 5% de croissance en rythme annuel au dernier trimestre, la campagne d'attractivité tricolore constitue une forme de contre-mesures à l'offensive de charme menée par les Américains auprès des responsables économiques européens - et français en particulier. "Notre sujet à tous, c'est la puissance déployée par les Etats-Unis, avec les plans d'aides publiques aux infrastructures et l'Inflation reduction act (IRA), lançait ainsi à ses homologues allemand et italien le vice-président du Medef en charge de l'Europe, Fabrice Le Saché à Berlin, le 29 septembre. Avec ces arguments, des représentants américains circulent dans toute l'Europe pour inciter les entreprises à s'implanter outre-Atlantique."

## **Refus poli du Medef**

Si les Etats-Unis, premier investisseur étranger en France, ont toujours été attentifs à leur implantation économique dans le pays, ils semblent en effet particulièrement présents ces derniers mois. "Les agences de développement américaines sont très actives chez nous", confirme un responsable des Hauts-de-France. Le Medef a lui-même été approché récemment par des représentants du patronat US. Mais ces derniers ont vu leur proposition de rencontre déclinée, les Français expliquant poliment que l'heure était plutôt à la relocalisation d'usines dans le pays, plutôt qu'à la promotion des implantations outre-Atlantique.

Dans ce duel à fleurets à peine mouchetés, Olivier Becht a décidé de faire une tournée aux Etats-Unis, entre le 11 et le 16 décembre, pour soutenir les entreprises implantées sur place mais aussi pour porter en personne la campagne "marque France". Il doit se rendre à

Boston, à la rencontre des milieux de la biotech, à Washington et New York, mais aussi à Austin, dans le Texas, pour deux journées.

Car cet Etat du Sud semble lui-même apprécier particulièrement les *frenchies*. Eric Johnson, maire de Dallas, est en visite en France du 12 au 18 novembre. A Paris, mais aussi à Dijon, qui est jumelé avec la ville texane. Déjà, le 14 juillet, la secrétaire d'Etat du Texas, Jane Nelson et l'épouse du gouverneur, Cecilia Abbott, étaient à Paris. Elles ont assisté à un dîner organisé par le Medef international, en présence d'une centaine de dirigeants d'entreprise. L'an passé, c'est le maire de Houston, Sylvester Turner, qui visitait la capitale.

## Dédramatisation

"Tout cela est plutôt bon signe et ces démarches ne sont pas agressives, assure Constance Bost, directrice de la chambre de commerce franco-américaine au Texas, qui participe à l'organisation de ces visites. L'Etat bénéficie d'une économie florissante et nous nous efforçons de faire en sorte que la France apparaisse sur sa carte du monde." Ces deux dernières années, la chambre de commerce a d'ailleurs doublé son activité de conseil pour les implantations d'entreprises.

En tournée à Paris au début du mois Arun Venkataraman, sous-secrétaire d'Etat au Commerce de l'administration Biden, affichait cette même volonté consensuelle : "Notre objectif est bien d'approfondir nos relations commerciales, pas d'entrer dans une concurrence frontale, expliquait-il à *Challenges*. De ce point de vue, l'IRA est un signal historique que nous partageons le même objectif de réduction des émissions de CO2 que la France et l'Europe".

## Punchlines

Ces paroles apaisantes n'empêchent pas les responsables américains de se transformer en publicitaires à punchlines lorsqu'il s'agit de "vendre" leur Etat. Alors que la France et l'Allemagne se débattaient dans la crise énergétique, l'hiver dernier, le ministre de l'Economie de Géorgie, Pat Wilson, pointait dans le quotidien allemand *Handelsblatt*, avec un brin de provocation : "Nos coûts de l'énergie sont limités et nos réseaux de fourniture sont stables".

Quant au gouverneur d'un autre Etat du sud, Kevin Stitt, il expliquait en mai à l'agence Reuters : "Si vous voulez un centre de production manufacturier aux USA, il n'y a pas de meilleur choix que l'Oklahoma. On est pile au centre des Etats-Unis". Selon lui, aux termes de rencontres avec des patrons asiatiques et européens, dont la France, son territoire s'apprête à engranger plus d'un milliard de dollars d'investissement étranger.

## Du Connecticut au Texas

Car l'aimant américain fonctionne. Après avoir renoncé à une implantation dans le Finistère, Le Duff est en train de faire monter en cadence sa nouvelle usine du Connecticut. Le groupe Schneider Electric a annoncé quant à lui le 14 septembre l'ouverture à El Paso (Texas) de son plus important centre de production américain. Quelque 400 emplois à la clé et la "fierté de se positionner à l'avant-garde de la renaissance manufacturière de l'Amérique", a lancé la responsable locale du groupe.

Le groupe aéronautique Safran est, lui, en pleine hésitation. A l'automne 2022, il avait préféré faire tourner davantage son implantation au Kentucky pour produire des freins en carbone, mettant sur pause le projet d'un nouveau centre de production à Feyzin dans le Rhône, en raison de la hausse du prix de l'énergie. Un an plus tard, le projet à Feyzin est

tout bonnement enterré et l'entreprise réfléchit à "l'option en Amérique du Nord" pour sa nouvelle usine.

## La Chine forme des ingénieurs partout dans le monde - Challenges

Dans le cadre de son programme controversé "La ceinture et la route", la Chine a mis en place le programme Luban qui permet la formation d'étudiants aux technologies et normes chinoises. Un programme moins controversé que l'ex-Nouvelle route de la Soie car il permet de former des ingénieurs dans des pays développés qui seront plutôt sensibles aux technologies chinoises.



CHINA STRINGER NETWORK

Les responsables chinois parlent souvent de l'initiative "la Ceinture et la Route", un projet mondial de construction d'infrastructures, en termes hyperboliques. Les 17 et 18 octobre, Xi Jinping, le dirigeant chinois, a organisé un grand sommet à Pékin pour célébrer le dixième anniversaire de ce que le gouvernement aime appeler le "projet du siècle". Dernièrement, ce battage médiatique a masqué une réalité gênante. Depuis 2020, la Chine a réduit son programme car les gouvernements ont eu plus de mal à rembourser les prêts chinois pour les infrastructures.

Pourtant, ces dernières années, une partie du projet s'est distinguée par son succès discret. Depuis 2016, la Chine a créé quelque 27 collèges professionnels dans deux douzaines de pays, pour la plupart des pays pauvres. Ces "ateliers Luban" (du nom d'un légendaire charpentier du cinquième siècle avant notre ère) ont formé des milliers d'étudiants dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, les véhicules électriques, les opérations ferroviaires et la robotique. L'un des ateliers les plus récents a ouvert ses portes le 4 septembre à l'université des sciences et technologies de Meru, au Kenya.

## **Promouvoir les normes et les technologies chinoises**

L'objectif n'est pas caritatif. Les ateliers Luban promeuvent les technologies et les normes que la Chine souhaite exporter vers les pays en développement. Le matériel utilisé pour le nouvel atelier au Kenya sera fourni par Huawei, un géant chinois des télécommunications que les États-Unis voudraient voir exclu des réseaux mobiles de leurs alliés, de peur que son matériel ne facilite l'espionnage chinois. Huawei (qui nie les allégations américaines) a contribué à la construction du réseau mobile du Kenya et travaille actuellement avec le plus grand fournisseur de télécommunications du pays pour déployer des services 5G.

Les ateliers permettent également d'apaiser les inquiétudes concernant la Ceinture et la Route. Les gouvernements participants se plaignent parfois que les entreprises qui remportent ses projets d'infrastructure dépendent trop de la main-d'œuvre et des fournitures en provenance de Chine. Plusieurs ateliers Luban proposent désormais des formations directement liées aux projets de la Ceinture et de la Route. L'un d'entre eux, situé à Djibouti, a formé les employés d'une nouvelle ligne de chemin de fer vers l'Éthiopie. Ce chemin de fer de 4 milliards de dollars a été construit et financé par la Chine, mais a eu du mal à faire des bénéfices après son ouverture en 2018.

Le programme Luban fait écho aux efforts déployés précédemment par la Chine pour étendre son influence en ouvrant plus de 500 "instituts Confucius" pour enseigner le mandarin dans les universités du monde entier. Pourtant, jusqu'à présent, il a évité les controverses qui ont entaché ces instituts, dont beaucoup ont fermé après avoir été accusés de promouvoir la propagande et d'étouffer la dissidence. Cela s'explique en partie par le fait que les ateliers Luban sont axés sur les compétences techniques et que la Chine a pris le temps de consulter les gouvernements hôtes avant de les mettre en place. "Contrairement aux instituts Confucius, les ateliers Luban sont en fait différents dans chaque pays, en raison des différentes compétences exigées par les pays hôtes", explique Niva Yau, de l'Atlantic Council, un groupe de réflexion américain. Elle y voit la preuve que la Chine répond aux critiques formulées à l'encontre de "Belt and Road" sans renoncer à ses objectifs fondamentaux, tels que l'exportation de sa technologie.

## **Un programme coopté par le gouvernement central de Chine**

Ces ateliers sont en concurrence avec les formations que l'Amérique, le Japon et d'autres pays riches proposent aux pays du Sud. L'Allemagne, par exemple, a donné à plus de 100 pays des conseils sur la manière de copier son célèbre système d'enseignement professionnel. Les ateliers Luban se distinguent toutefois par le fait qu'ils fournissent l'équipement et l'enseignement, et qu'ils ont leur propre marque.

Lorsque le programme Luban a été lancé, il était dirigé par le gouvernement local de Tianjin, une grande ville proche de Pékin connue pour sa formation technique (les autorités locales ont été encouragées à soutenir et à tirer profit de "Belt and Road"). Le premier atelier (photo) a été ouvert en Thaïlande en 2016 ; il utilisait des équipements envoyés par une entreprise chimique de Tianjin. Pendant un certain temps, des ateliers Luban ont vu le jour dans des pays riches comme dans des pays pauvres. Entre 2018 et 2020, un atelier au Crawley College, près de Londres, a enseigné la cuisine chinoise ; un atelier au Portugal offre toujours une formation en automatisation électrique et en robots industriels. Le programme n'a pas toujours été limité aux participants à "la Ceinture et la Route" : L'Inde (sceptique) dispose d'un atelier Luban à Chennai.



Plus récemment, cependant, le programme semble avoir été coopté par le gouvernement central de la Chine. Il s'est développé pour impliquer des fournisseurs de formation et des entreprises extérieures à Tianjin, et a été lié plus explicitement à la politique étrangère de M. Xi. En 2018, M. Xi s'est engagé à ouvrir dix ateliers en Afrique. En mai, il a promis aux dirigeants des pays d'Asie centrale que la Chine créerait davantage d'ateliers dans leur région (le premier a ouvert au Tadjikistan en décembre dernier).

Il reste à savoir combien de temps la Chine subventionnera les ateliers de Luban et dans quelle mesure ils tiendront leurs promesses. Certains sont discutables, comme celui du Mali, déchiré par la guerre, qui enseigne la médecine traditionnelle chinoise. Mais pour l'instant, ils représentent un exemple rafraîchissant de l'écoute des critiques par le gouvernement chinois et de l'apprentissage de ses erreurs.

\* \* \*

## **Commerce : l'Australie claque la porte des négociations avec l'Union européenne – Les Echos**

Faute d'avancées suffisantes de la part des Européens sur le plan agricole, les Australiens ont mis fin aux discussions visant à conclure un accord de libre-échange entre les deux zones.

L'Union européenne (UE) et l'Australie ont échoué à parachever leur accord de libre-échange, en négociation depuis juin 2018. [En marge de la réunion des ministres du Commerce du G7](#), à Osaka le week-end dernier, les discussions entre Européens et Australiens ont tourné court. Canberra a sifflé la fin de la partie.

Une fois de plus, ce sont les questions agricoles qui ont fait capoter les négociations. La question de l'accès des produits agricoles européens et les appellations d'origine protégée européennes (fromages, vins, viandes, etc.) ont aussi compliqué la donne. Bruxelles souhaitait notamment mettre fin à l'utilisation, par des producteurs australiens locaux, des appellations Prosecco et Feta.

« Les Australiens réclamaient les mêmes quotas d'exportations de boeuf que ce qu'ont obtenu les Canadiens dans le cadre du Ceta. Canberra souhaitait aussi obtenir des quotas similaires à ceux de la Nouvelle-Zélande pour leurs exportations d'ovins vers l'Europe. C'était impensable au regard des préoccupations françaises de protéger nos éleveurs », commente une source diplomatique française.

Et d'ajouter : « Dans la mesure où nous avons fait le choix de la qualité, donc de prix plus élevés, nous devons veiller à ne pas déstabiliser la filière par des importations de boeuf à bas coût. Bref, à chaque fois qu'on ouvre les frontières, on s'expose. »

## **Satisfecit australien**

Le ministre australien de l'Agriculture, Murray Watt, a ainsi indiqué que l'Europe n'avait pas modifié sa position par rapport à juillet dernier. « Malheureusement, nous n'avons pas obtenu le mouvement souhaité du côté de l'UE », a-t-il déclaré lundi à la chaîne de télévision publique australienne ABC. Dimanche, le ministre australien du Commerce, Don Farrell, avait déjà regretté le manque de progrès. « Les négociations se poursuivront et j'espère qu'un jour nous signerons un accord qui profitera à la fois à l'Australie et à nos amis européens », avait-il ajouté. Un voeu pieux.

La décision des Australiens de rompre les négociations a été applaudie par les agriculteurs et même les partis d'opposition de centre droit. La Chambre australienne de commerce et d'industrie a déclaré qu'elle était d'accord avec la décision du gouvernement. La Fédération nationale des agriculteurs a déclaré que l'accord de libre-échange aurait « désavantagé » le secteur agricole du pays. « La décision d'aujourd'hui a été difficile mais, en fin de compte, c'était la bonne », a indiqué lundi le vice-président de Fédération nationale des agriculteurs australiens, David Jochinke, dans un communiqué.

## **Pas d'avancée avant des années**

Bruxelles est prête à poursuivre les négociations. Ce qui n'est pas le cas de l'Australie. Il est peu probable que les pourparlers reprennent au cours de « la législature actuelle », a précisé Murray Watt. « Je pense qu'il faudra un certain temps avant qu'un gouvernement australien ou un dirigeant de l'UE soit en mesure de négocier un accord. Et c'est assez dommage », a-t-il ajouté. L'échéance serait donc reportée au mieux à 2025.

*Je pense qu'il faudra un certain temps avant qu'un gouvernement australien ou un dirigeant de l'UE soit en mesure de négocier un accord. Et c'est assez dommage.*

Murray Watt Ministre de l'Agriculture australien

## **Nouveau revers européen**

Ne pas conclure l'accord à Osaka est un « résultat désastreux » pour quelque chose qui est stratégiquement important pour les deux parties, a indiqué à l'agence Bloomberg Jason Collins, directeur général du European-Australian Business Council. Avec l'Australie, les Européens espéraient avoir un meilleur accès aux gisements australiens de « minéraux critiques » à l'heure où ils veulent réduire leur dépendance à l'égard de la Russie et surtout de la Chine pour des composants clés permettant la fabrication d'éoliennes et de batteries de voitures électriques.

Cet échec constitue en tout cas un revers supplémentaire pour les Européens, en quête de nouveaux accords de libre-échange. [Les négociations avec les pays du Mercosur sont aussi dans l'impasse](#) . Les exigences européennes en matière environnementale ne sont pas du goût des Sud-Américains qui y voient un impérialisme et un protectionnisme déguisé. « L'Allemagne, notamment, pousse pour la conclusion de l'accord UE-Mercosur, voulant moins dépendre de la Chine. Berlin serait prêt à accorder des dérogations sur le plan environnemental pour faciliter cet accord », commente une source diplomatique à Paris.

**Richard Hiault**

\* \* \*

## **Budget 2024 : la majorité assure avoir trouvé 1 milliard d'économies supplémentaires - Les Echos**

Le second volet du projet de loi de finances pour 2024, consacré aux dépenses, arrive ce mardi en séance à l'Assemblée nationale. Exonérations de charges, CPF, Airbnb : les députés de la majorité estiment avoir trouvé de quoi atteindre l'objectif du milliard d'euros d'économies.

Avant même le début de l'examen parlementaire du budget 2024, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, avait assigné une mission à la majorité : [trouver 1 milliard d'euros d'économies supplémentaires](#) .

Le retour ce mardi du projet de loi de finances (PLF) en séance à l'Assemblée nationale promet de servir de révélateur sur la réussite de ce pari, alors que les investisseurs se montrent de plus en plus nerveux sur les marchés financiers. « La situation est toujours tendue avec un environnement macroéconomique qui ne s'améliore pas. Mais nous serons au rendez-vous pour tenir l'objectif du milliard d'économies supplémentaires », assure Jean-René Cazeneuve (Renaissance), le rapporteur général du Budget à l'Assemblée.

### **Déroute pour la majorité**

Pour le moment, le second volet de ce PLF - celui sur les dépenses, après la [partie recettes adoptée sans vote via le recours à l'article 49.3 de la Constitution](#) il y a dix jours - n'a pas vraiment permis aux députés de la majorité de jouer aux bons élèves budgétaires. Au contraire : l'examen en commission des Finances - où près de 3.500 amendements ont été déposés - a tourné à la déroute, les oppositions

rejetant les crédits de plusieurs ministères et faisant voter plusieurs dizaines de mesures coûteuses.

« Nous sommes face à une profusion d'amendements venant avant tout de la Nupes, avec des montants sans aucune limite. Rien que sur l'éducation, ils ont proposé de 82 à 84 milliards de dépenses supplémentaires. C'est un détournement de la procédure », se plaint Jean-René Cazeneuve.

L'examen en séance dans l'hémicycle promet d'être aussi agité. Du moins jusqu'à ce que le gouvernement [dégaine un nouveau 49.3](#) . Mais avant même ce scénario déjà écrit, la majorité estime avoir sécurisé les économies visées par Bruno Le Maire.

### **Les exonérations de charges rabotées**

La première partie avait déjà permis d'améliorer le solde de l'Etat de 268 millions, grâce notamment au renouvellement de la contribution sur les rentes inframarginales demandée aux groupes énergétiques. La modification de la niche fiscale dite « Airbnb » pourrait aussi rapporter plusieurs dizaines de millions d'euros.

Depuis ce volet, la majorité et le gouvernement se sont entendus, dans le cadre du budget de la Sécurité sociale, [pour raboter le dispositif d'exonération de charges](#) au-dessus de 2,5 SMIC. De quoi rapporter près de 600 millions.

Au-delà, pour atteindre la fameuse barre du milliard d'euros d'économies, la majorité voudrait s'attaquer une nouvelle fois au budget de l'emploi. Les députés se sont lancés dans une offensive périlleuse sur les crédits alloués à l'apprentissage.

### **Franchise sur le CPF**

En revanche, majorité parlementaire comme gouvernement sont alignés pour réduire les dépenses du compte personnel de formation (CPF). L'idée n'est pas nouvelle car il avait déjà été décidé l'an dernier d'établir un reste à charge pour les individus, une mesure finalement restée lettre morte. Celle-ci serait à nouveau d'actualité.

« On pousse des hauts cris parce que nous demandons une franchise [...], mais ça me paraît responsable et juste », a expliqué la semaine dernière Bruno Le Maire. « Il

y a un engagement pour établir ce reste à charge début 2024, qui concernera seulement les personnes en emploi pour des formations pour lesquelles leur employeur n'est pas favorable », renchérit Jean-René Cazeneuve.

Au final, avec ce milliard, la majorité espère sécuriser la réduction du déficit à 4,4 % du PIB en 2024 et ainsi rassurer notamment les agences de notation. Pour 2023, le budget rectificatif qui devrait être dévoilé dans les prochains jours devrait réaffirmer l'objectif d'un déficit à 4,9 % du PIB.

**Renaud Honoré**

\* \* \*

## **Pourquoi réduire la dette publique sera très difficile dans la zone euro – Les Echos**

L'absence de croissance forte dans les prochaines années, les besoins d'investissement et des taux plus élevés plus longtemps vont rendre très compliquée la réduction de la dette publique.

Il va être particulièrement difficile de réduire [la dette publique des pays de la zone euro](#) . Les économistes du Fonds monétaire international (FMI) ont étudié 33 pays émergents ayant tenté de baisser leur dette publique depuis 1990 et 21 pays développés depuis 1980. La recette pour y arriver était de parvenir à un excédent primaire, c'est-à-dire à un excédent des comptes publics avant le paiement des intérêts sur la dette.

Le verdict des experts du FMI est sans appel. « En partie parce qu'elles pèsent sur la croissance du PIB », les périodes d'austérité « ont un effet négligeable sur la dette publique rapportée au PIB », concluent-ils. Plus précisément, à peine la moitié des cas étudiés aboutissent à un allègement du poids de la dette publique, et cet allègement est toujours très faible. « La croissance économique et l'inflation jouent un rôle important dans la baisse du ratio de dette publique sur PIB », soulignent les économistes.

### **Retrouver de la croissance**

Les cas dans lesquels il est possible de réduire le poids de la dette publique sont d'abord quand la croissance du PIB accélère, c'est-à-dire quand la demande intérieure et extérieure ainsi que l'offre s'améliorent conjointement. Il faut donc profiter des périodes fastes pour réduire la dette, en affichant des excédents

courants, le tout en accompagnant le mouvement « par des réformes structurelles propices à la croissance et en solidifiant les institutions » du marché du travail par exemple, selon le FMI.

« C'est parce que ces conditions conjoncturelles et ces réformes ne sont pas souvent présentes que l'austérité échoue en moyenne à alléger le poids de la dette », poursuivent les économistes. La Grèce a certes réussi, mais [le prix à payer pour la population a été très élevé](#) . Bref, on ne se lance pas dans l'austérité en période de disette.

Pas de chance pour les pays de la zone euro. L'inflation semble appelée à revenir lentement vers les 2 % et [la croissance, elle, s'annonce faible](#) au cours des deux prochaines années. Il est en effet difficile de voir quels pourraient être les moteurs de la croissance européenne à court terme. Tant et si bien que les taux d'intérêt pourraient même dépasser le taux de croissance en valeur, ce qui [rendra encore plus difficile la maîtrise des dépenses publiques](#) , au moment où il faut investir dans la défense et dans la lutte contre le changement climatique.

### **L'échec précédent de l'austérité**

La zone euro a déjà expérimenté l'austérité en période de récession. C'était entre 2010 et 2013, et les conséquences furent assez catastrophiques. Il est peu probable que l'expérience soit retentée en 2025. D'autant que de nombreux pays, tels que l'Italie, la France, l'Espagne ou encore la Belgique, devraient se serrer la ceinture en même temps, ce qui aurait pour effet de ralentir encore plus la croissance. Il fallait se mettre au régime avant ou il faudra coopérer au niveau européen.

Alors que faire ? L'économiste américain Barry Eichengreen, professeur à Berkeley, a présenté une étude lors du colloque de Jackson Hole fin août, qui regroupe les banquiers centraux des pays développés, dans laquelle il juge que « les niveaux élevés de dette publique ne vont pas baisser significativement dans un futur prévisible. Les pays vont devoir vivre avec cette nouvelle réalité semi-permanente ».

Pour lui, « maintenir des excédents primaires importants nécessite des conditions économiques favorables et un degré de solidarité politique qui n'existent pas aujourd'hui ».

Il va falloir éviter que la situation n'empire dans les prochaines années, « en limitant les dépenses publiques improductives », « en ciblant les prestations sociales » et « en augmentant les impôts là où les recettes fiscales sont faibles par rapport aux

standards internationaux », selon Barry Eichengreen. « Pas très encourageant », avoue-t-il, mais cela a au moins la qualité d'être « réaliste ».

**Guillaume de Calignon**

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin [adhesion-2023.pdf](#) ([sprim-fo.org](http://sprim-fo.org)) accompagné du paiement correspondant.*